



Une semaine sur les marchés

La réserve fédérale continuera-t-elle à baisser les taux directeurs ?

- La solidité du marché du travail fait douter les marchés sur la volonté de la Fed de continuer à assouplir la politique monétaire. A la suite de la publication des créations d'emplois de décembre les marchés commencent à peine à anticiper une baisse des taux directeurs en 2025. Un élément qui s'ajoute à l'incertitude liée aux mesures que la nouvelle administration mettra en place. Dans ce contexte, les taux d'intérêt américains augmentent de 12 bps sur la semaine, pour atteindre 4,74 %, et la tendance haussière se propage outre-Atlantique. Le Bund s'établit à 2,60 %, et en Angleterre, où s'ajoutent les préoccupations sur les plans d'imposition et de dépenses du gouvernement britannique, le Gilt dépasse les 4,8 %, le niveau plus haut depuis 2008. Le différentiel entre les taux anglais et allemand se maintient au-delà de 220 pbs, à seulement 10 bps du pic atteint en décembre.
- L'ensemble de ces facteurs expliquent également l'appréciation du dollar, qui contre euro arrive à 1.02.
- La bourse américaine, qui n'a été ouverte que pendant 4 jours du fait de l'enterrement de l'ancien président Jimmy Carter, a perdu du terrain dans la journée de vendredi. Le rapport sur le marché du travail de décembre a déclenché des craintes quant à une politique monétaire moins accommodante et les taux s'approchent à grande vitesse d'un seuil considéré comme critique, voire symbolique : le seuil des 5%. Serait-ce le retour du « good news is bad news » ?
- Le durcissement des sanctions américaines vis-à-vis du pétrole russe est à la source de la hausse des cours du Brent à 79,7 \$/b⁽¹⁾



Les nouvelles macroéconomiques de la semaine

- L'ensemble des statistiques publiées sur le marché du travail confirment que l'économie américaine n'est pas en train de détruire des emplois. Le rapport sur l'emploi de décembre était incontestablement solide ; les 256k de créations d'emplois ont dépassé les attentes et le taux de chômage est repassé sous les 4%, à 3.9%, grâce à la baisse du taux de chômage parmi les personnes ayant perdu leur emploi de façon permanente. La diminution de la durée du chômage est un autre élément positif.
- Le compte rendu de la réunion de décembre de la Fed indiquait déjà la volonté d'adopter une approche graduelle pour normaliser la politique monétaire. Le rapport sur l'emploi augmente le risque que le mois de mars soit trop proche et que la Fed fasse une pause plus longue avant de baisser à nouveau les taux. L'autre conséquence est que la prise de décision sera probablement davantage conditionnée à l'inflation. À cet égard, les anticipations d'inflation de la part des ménages américains en janvier selon l'Université de Michigan augmentent à la fois sur le court et le long terme, une augmentation qui peut être attribuée à la hausse des prix du pétrole et aux conséquences attendues de la politique à venir aux Etats-Unis. L'inflation de décembre sera publiée cette semaine et est attendue en légère hausse.
- L'inflation a augmenté pour le troisième mois consécutif en zone euro, mais en ligne avec les attentes. L'inflation totale a augmenté de 2,2 % en novembre à 2,4 % en glissement annuel. Ce rebond au cours des derniers mois de 2024 est dû à des effets de base sur l'énergie qui devraient réapparaître au cours

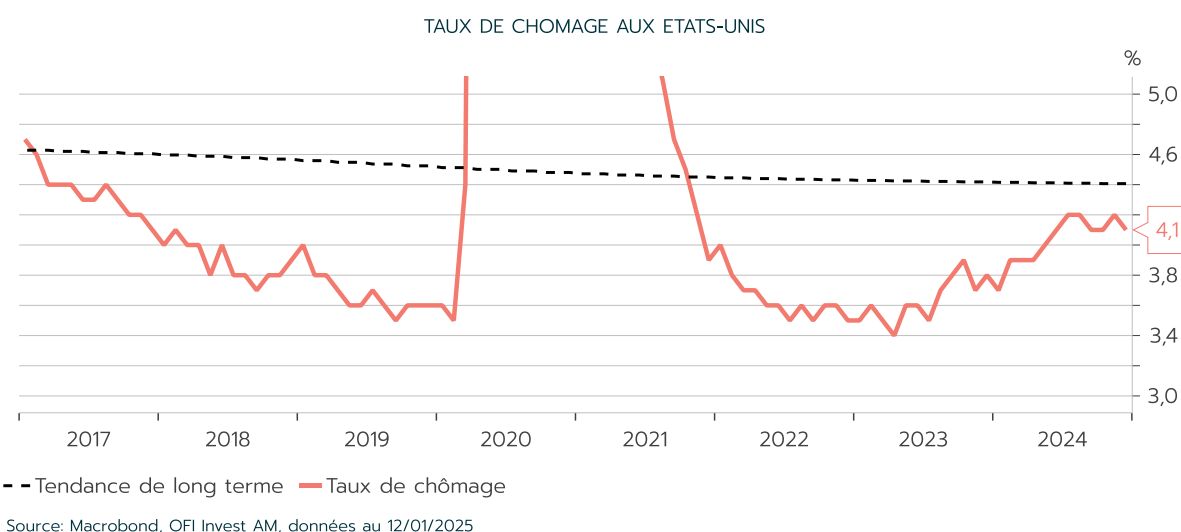
Good news is bad news : de bonnes nouvelles pour l'économie sont de mauvaises nouvelles pour les marchés

⁽¹⁾ Les performances passées ne préjugent par des performances futures

des premiers mois de la nouvelle année. L'inflation sous-jacente est stable à 2,7 %, tandis que l'inflation des services reste ancrée à 4 %. Cette inflation est principalement déterminée par les salaires, dont la plupart des indicateurs avancés indiquent qu'ils devraient décélérer en 2025. Par conséquent, nous ne considérons pas cela comme un obstacle à la trajectoire de réduction des taux de la BCE, compte tenu également de la faiblesse persistante de la demande, mais plutôt comme un facteur qui milite pour des baisses graduelles de 25 points de base par réunion.



Le graphique de la semaine



	10/01/2025	03/01/2025	Variation hebdo.	Variation / fin 2024
Actions			%	%
CAC 40	7431	7282	2,0%	0,7%
S&P 500	5827	5942	-1,9%	-0,9%
Taux	%	%	Points de base	Points de base
10 ans US	4,77	4,60	17	20
10 ans Allemagne	2,57	2,43	14	20
10 ans France	3,34	3,22	12	21
10 ans Italie	3,66	3,49	17	24
Ecart de rendement	Points de base	Points de base		
10 ans Italie-Allemagne	109	106	3	3
Volatilité actions US			Ecart hebdo.	Ecart / fin 2024
VIX	19	16	3	2

Source Refinitiv Datastream - Indices actions hors dividendes en devise locale

Flash marchés hebdomadaire

Semaine du 3 au 10 janvier 2025



Information importante

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92012 – n° TVA intracommunautaire FR 51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Cette communication publicitaire ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter des produits ou services présentés ou gérés par Ofi Invest Asset Management. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir.

FA25/0390/M